

RÈGLES PARTICULIÈRES 2023

CHAMPIONNATS DE FRANCE NATIONAUX

450CC/250CC/125CC



MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO et non classés dans les 10 premiers d'un Championnat de France Elite des 3 dernières années. **Toutefois, si le plateau n'est pas complet une semaine avant l'épreuve, il pourra être complété avec ces pilotes. Ils seront classés uniquement à l'épreuve et pourront prétendre aux prix d'arrivée.**

Le pilote ayant remporté consécutivement deux fois le titre de champion de France ne sera plus autorisé à participer au championnat concerné. Cette règle s'appliquera à partir des classements de 2023 et effective à partir de 2025.

Les épreuves des différents championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.

Un titre de Champion de France sera attribué dans les catégories suivantes :

National 450cc
National 250cc
National 125cc

Age des pilotes :

National 450cc : Minimum : 15 ans
National 250cc : Minimum : 13 ans en 125cc 2 temps et 15 ans en 250cc
National 125cc : Avoir 18 ans au cours de l'année

Cylindrées :

Catégorie « National 450cc » : Classes 3 et 4
Catégorie « National 250cc » : Classe 2 **et 250cc 2 Temps**
Catégorie « National 125cc » : 125cc 2 Temps

NOTA - En ce qui concerne les championnats National 450cc **et National 250cc** :

- Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du championnat.
- En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

Délégués :

National 450cc : Quincé-Léger Leslie : 06.25.58.61.16
National 250cc : Cassin Jérôme : 06.81.93.75.13
National 125cc : Guedon Marc : 06.79.46.92.70

ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2023 (voir article 6.3 du règlement Général).

ARTICLE 3 - FORMULE

Les championnats Nationaux de Motocross 2023 se disputeront au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

ARTICLE 4 – SELECTION DES PILOTES

Le nombre de pilotes acceptés sera limité à un maximum de 45 pilotes.

Des qualifications seront organisées lors de la 1^{ère} épreuve.

A l'issue de la 1^{ère} épreuve, les 20 premiers pilotes du classement provisoire seront qualifiés d'office pour l'ensemble du championnat à condition qu'ils soient engagés sur la totalité des épreuves du championnat avant l'épreuve de qualification.

Pour les autres épreuves, les engagements seront validés, dans la mesure du possible, un mois avant chaque épreuve.

En priorité seront sélectionnés les pilotes s'étant engagés sur la totalité des épreuves comme suit :

- Les 20 pilotes qualifiés lors de la 1^{ère} épreuve s'ils répondent aux critères cités précédemment ;
- Les pilotes ayant marqué au minimum un point dans le championnat en cours au jour de la validation des engagements.

Dans la limite des places disponibles le plateau sera complété comme suit :

- En fonction du nombre d'épreuves où les pilotes sont inscrits
- En fonction de la date d'inscription.

Attention, tout pilote engagé à l'année et déclarant forfait sur une épreuve (sauf raison médicale justifiée), ne sera plus prioritaire lors de la sélection pour les épreuves suivantes et pourra voir ses engagements annulés.

Dans le cas où l'épreuve de qualification ne pourrait être organisée, la sélection des pilotes pour la 1^{ère} épreuve sera la suivante :

- Les pilotes ayant été classés au même championnat de France National en 2022, s'ils sont engagés sur la totalité des épreuves du championnat.
- Les pilotes non classés en 2022 et s'étant engagés sur la totalité des épreuves du championnat.

Dans la limite des places disponibles le plateau sera complété comme suit :

- En fonction du nombre d'épreuves où les pilotes sont inscrits
- En fonction de la date d'inscription.

La commission se réserve en toute hypothèse le droit de choisir 5 pilotes à sa convenance.

ARTICLE 5 – QUALIFICATIONS LORS DE LA 1ERE EPREUVE

Jusqu'à 45 :

- 1 séance d'essais libres
- 1 séance d'essais chronométrés

De 46 à 90 pilotes : 2 Groupes

Les pilotes seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement de l'année précédente. Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

- 1 séance d'essais libres Groupe A ;
- 1 séance d'essais libres Groupe B ;
- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe A (22 pilotes qualifiés) ;
- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe B (22 pilotes qualifiés) ;

Le 45^{ème} pilote qualifié sera celui qui aura réalisé le meilleur temps au classement scratch des 2 groupes.

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B.

ARTICLE 6 - EPREUVES ET PRIX

- Test de départ :

Un test de départ sera effectué avant les essais chronométrés.

Les pilotes seront mis derrière la grille dans l'ordre du classement et sous l'autorité du directeur de course chaque pilote effectuera un test de départ et retournera en parc d'attente pour prendre le départ des essais chronométrés.

Nota : si les pilotes sont sur 2 lignes la 1^{er} ligne effectuera son test et la 2^{ème} ligne se mettra en place pour effectuer selon la même procédure le test de départ.

- Durée :

Chaque épreuve de Championnat National se disputera en deux manches d'une durée de 25 minutes plus un tour.

Les manches devront être séparées par un intervalle de 45mn minimum.

- Prix d'arrivée :

Chaque coureur percevra les prix d'arrivée suivants :

| | € | | € | | € | | € |
|------------------------------|-----|----|-----|----|----|----|----|
| 1 | 160 | 6 | 100 | 11 | 67 | 16 | 55 |
| 2 | 140 | 7 | 90 | 12 | 65 | 17 | 52 |
| 3 | 130 | 8 | 82 | 13 | 63 | 18 | 50 |
| 4 | 120 | 9 | 76 | 14 | 60 | 19 | 47 |
| 5 | 110 | 10 | 70 | 15 | 58 | 20 | 45 |
| Soit : 1.640 € x 2 = 3.280 € | | | | | | | |

ARTICLE 7 - HORAIRES

HORAIRES SUR 1 JOUR – 1ERE EPREUVE

La veille de l'épreuve :

- 15h00 - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique
- 16h00 : Visite du circuit

Le jour de l'épreuve :

Jusqu'à 45 pilotes :

- 08h00 : Briefing Commissaires
- 08h15 : Briefing Pilotes
- **09h00 - 09h20 : Essais libres 20 mn**
- **11h00 - 11h05 : Test de départ**
- 11h10 - 11h30 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

De 46 à 90 Pilotes :

- 07h30 : Briefing Commissaires
- 08h15 : Briefing Pilotes
- **08h30 - 08h50 : Essais libres 20 mn - Groupe A**
- **08h55 - 09h15 : Essais libres 20 mn - Groupe B**
- **10h20 - 10h25 : Test de départ - Groupe A**
- **10h30 - 10h55 : Essais Chronométrés Qualificatifs 20 mn - Groupe A**
- **10h55 - 11h00 : Test de départ - Groupe B**
- **11h05 - 11h25 : Essais Chronométrés Qualificatifs 20 mn - Groupe B**

Manche

- 13h30 : 1ère Manche non qualifié (minimum 15 pilotes) 15 mn + 1 T
- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T
- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T
- **20h00 : Fin de la manifestation**

HORAIRES SUR 2 JOURS – 1ERE EPREUVE

La veille de l'épreuve :

- 09h30 - 13h00 : Contrôle Administratif
- 09h30 - 14h30 : Contrôle Technique
- 11h00 : Visite du circuit

Jusqu'à 45 pilotes :

- 14h15 : Briefing Commissaires
- 14h30 : Briefing Pilotes
- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn
- 17h00 - 17h20 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

De 46 à 90 Pilotes : 2 Groupes :

- 13h45 : Briefing Commissaires
- 14h00 : Briefing Pilotes
- 15h00 - 15h20 : Essais libres 20 mn - Groupe A
- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn - Groupe B
- 17h00 - 17h20 : Essais chronométrés qualificatifs 20 mn - Groupe A
- 17h30 - 17h50 : Essais chronométrés qualificatifs 20 mn - Groupe B

Le jour de l'épreuve :

- 10h00 – 10h05 : Test de départ
- 10h05 - 10h25 : Essais Libres 20 mn

- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T

- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T
- **20h00 : Fin de la manifestation**

| |
|--|
| HORAIRES SUR 1 JOUR – A PARTIR DE LA 2EME EPREUVE |
|--|

La veille de l'épreuve :

- 15h00 - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique
- 16h00 : Visite du circuit

Le jour de l'épreuve :

- 08h00 : Briefing Commissaires
- 08h15 : Briefing Pilotes
- **09h00 - 09h20 : Essais libres 20 mn**
- **11h00 - 11h05 : Test de départ**
- 11h10 - 11h30 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T

- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T
- **20h00 : Fin de la manifestation**

| |
|---|
| HORAIRES SUR 2 JOURS - A PARTIR DE LA 2EME EPREUVE |
|---|

La veille de l'épreuve :

- 09h30 - 13h00 : Contrôle Administratif
- 09h30 - 14h30 : Contrôle Technique.
- 11h00 : Visite du circuit

- 14h15 : Briefing Commissaires
- 14h30 : Briefing Pilotes
- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn
- 17h00 - 17h20 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

Le jour de l'épreuve :

- 10h00 – 10h05 : Test de départ
- 10h10 - 10h30 : Essais Libres 20 mn

- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T

- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T
- **20h00 : Fin de la manifestation**

Pour les points non précisés au présent règlement, se reporter au règlement Général Motocross et au règlement Technique Motocross.